



## PETITS MENSONGES ENTRE AMIS



LA DOTATION RSA A-T-ELLE ETE OCTROYEE PAR LA TUTELLE GRACE A LA SEULE EXPERIMENTATION DU RSA ?

**NON**

Cette expérimentation a déclenché une exaspération des personnels dans de nombreux organismes et **de grandes luttes ont été menées pour exiger des contreparties**. Cette dotation, en plus de l'augmentation du GVT de l'époque, faisait partie de ces avancées.

DE CE FAIT, EST-CE UN MENSONGE DE DIRE QUE NOUS N'AVONS PRIS AUCUNE PART DANS CETTE REVENDICATION ?

**OUI**

En effet, non signataires d'un protocole local mais participants actifs aux négociations préalables et **surtout aux luttes menées à la CAF13** dans le cadre des actions qui ont embrasé les CAF à ce moment là, nous sommes tout à fait en légitimité pour intervenir ainsi et avec sérieux<sup>1</sup> sur ce dossier

EST-CE MANIPULATOIRE DE LA PART DU DG DE FAIRE CROIRE QUE CE PROTOCOLE ÉTAIT LA SEULE MANIÈRE D'OBTENIR GAIN DE CAUSE ?

**OUI**

En effet, et c'est très clair aujourd'hui. **Alors que des agents d'autres caisses ont pu bénéficier dès 2008 jusqu'à 1000 € de prime, ceux de la CAF13, RIEN !**

LE DIRECTEUR AVAIT-IL REELLEMENT LA VOLONTE DE REVERSER CETTE DOTATION DIRECTEMENT AU PERSONNEL ?

**NON**

Concernant le reversement sous forme de chèques-vacances, **il n'a même pas soumis à la tutelle, comme convenu lors des négociations du 20 mai, la proposition écrite du bureau du CE** et s'est contenté d'un simple « échange ! » avec elle. Il annonce son refus lors de la plénière du 22 juin.

CE COMMUNIQUE DU DG A DEUX OBJECTIFS:  
DIVISER LE PERSONNEL ET PESER SUR LA GREVE DU 7 JUILLET.

**LA MEILLEURE REPONSE :  
NE PAS BAISSER LES BRAS ET PARTICIPER  
MASSIVEMENT A L'ACTION DU 7 JUILLET 2011**

<sup>1</sup> A propos de sérieux . . . . .

Le DG vient de perdre en première instance la procédure contre le cabinet IRCAF, notamment en utilisant des arguments fantaisistes. L'ordonnance du TGI précise en toutes lettres « ..il y a lieu de constater que la contestation présentée par la CAF apparait dénuée de sérieux ». Et c'est le TGI qui le dit ! La Direction n'est vraiment pas habilitée à juger du sérieux de nos OS.

Marseille, le 6 juillet 2011